

Le vignoble de l'Aube

L'histoire d'un renouveau, de 1945 à nos jours

- La dernière partie du triptyque des conférences sur le vignoble de l'Aube :
- Les paradoxes de l'histoire récente: la moins étudiée et finalement méconnue
- La difficulté de trouver des sources: la nécessité d'une enquête;
- Une urgence sauver la documentation, récupérer les souvenirs - remerciements à tous qui m'ont apporté leur témoignage et leur réflexion
- L'utilité de la transmission : retrouver la mémoire d'un territoire
- Ce soir – je présenterai quelques points de repère, des propositions pour une étude plus ample à engager

Du vignoble auboisi au vignoble de la côte des Bar

- L'évolution de la dénomination éclaire un changement d'image et plus fondamentalement une modification de la place du vignoble de l'Aube dans le vignoble de la Champagne viticole –
- C'est seulement dans les années 1990 que la référence à la côte des Bar s'affirme
- Passer d'une position subalterne et méconnue à une place identifiée sinon reconnue .

Naissance et affirmation d'un nouveau vignoble

- L'extension du vignoble n'est pas le simple retour au vignoble des 18^e et 19^e siècle
- Ne pas confondre l'ancienneté de la viticulture avec la thèse de l'histoire immobile ou éternel recommencement
- Il est nouveau par sa géographie, ses cépages, sa vinification et son organisation économique
- Un processus selon 3 étapes ou moments : la lente organisation, l'essor du vignoble, le temps de la maturité et des nouvelles incertitudes

Les temps difficiles – 1945- 1962

- La poursuite du déclin : réduction des surfaces
- Le ré encépagement : le symptôme des difficultés structurelles : encore 86% de Gamay
- Négociations et compromis, 1949, 1952 – le rôle de l'INAO et de l'interprofession: les subventions CG et CIVC

La persistance des difficultés

- l'émigration et le déclin démographique continue
- Stagnation de la production et baisse de la part relative du vignoble de l'Aube – de 15% en 1950 à 6% en 1959
- Les lenteurs de la « reconstitution » du vignoble: les réticences persistantes dans de nombreuses communes – encore après 1957

Le rôle du syndicat

- Le rôle du syndicat : le SGV - relaie et défends les engagements sur le réencépagement – encourage la création des coopératives – agit pour le soutien et les subventions aux viticulteurs
- Fait avancer la question de l'indexation du prix d'achat du raisin sur celui de la bouteille – 1958 – puis la mise en place des engagements réciproques entre négoce et vigneron -

Des acteurs nouveaux: des personnalités emblématiques

- Le rôle essentiel de Pierre Maury comme conseiller du CIVC auprès des vignerons, des coopératives
- Pierre Gillet: fondateur de coopératives et représentant emblématique du vignoble aubois au CIVC
- Georges Lucot premier responsable du SGV (de Landreville) jusqu'en 1965

Pierre Maury du CIVC à l'UCAVIC

Notre ami Pierre Maury est décédé le 7 février dernier à son domicile de Magnant où il vivait une paisible retraite depuis la cessation de ses fonctions de directeur de l'UCAVIC à Barsur-Seine.

Originaire de Saint-Maurin (Seine) résistant, puis engagé volontaire dans l'armée des Alpes, Pierre Maury était ingénieur agricole de l'ENSA de Montpellier. Il fut engagé par l'AVC au service de la Station de Recherches Viticoles Œnologiques de Champagne (SERVOC) le 1^{er} août 1948. Nommé chef de travaux de viticulture le 1^{er} août 1949, il cessa ses fonctions le 31 octobre 1952 pour des raisons familiales. De 1958 à 1967 il réintégra le CIVC en qualité d'ingénieur des Services Techniques détaché dans l'Aube.

Dans le même état d'esprit et pour continuer son action viticole pure, il intègre très naturellement l'Union Aubeoise créée le 23 mars 1967, dont il fut aussi l'élément initiateur. Ses qualités d'homme de contact, de communication et sa compréhension des autres ne se sont jamais démenties, faisant de lui un entraîneur, convainquant, dynamique et écouté. À ces qualités s'ajoutent son humanisme d'honnête homme, un savoir sans faille des techniques du champagne, teinté d'une imagination innovante tout en restant prudemment dans les limites du faisable.



MONSIEUR PIERRE GILLET (1920)

PRÉSIDENT DE LA COOPÉRATIVE DE NEUVILLE & BUXEUIL ET L'U.C.A.V.I.C DEVENUE UNION AUBOISE.

Que de kilomètres parcourus par ce globe-trotteur durant un demi-siècle pour défendre les intérêts des vignerons aubois et le vignoble aubois, distant de 155 km de la capitale du champagne.

A l'origine de 2 grandes unités viticoles, Pierre Gillet œuvre à la fondation d'une part :

✓ De la Coopérative de Neuville & Buxeuil (au départ 38 associés pour 44 H) le 16 janvier 1951, il en assure la présidence de 1951 à 1993 avant de se retirer en 1995. Dès 1952, il engage un rapprochement avec la CO.GE.VI.

✓ De l'U.C.A.V.I.C en mars 1967. Il en est le Président du conseil d'administration jusqu'en juin 1986 puis président du conseil de surveillance jusqu'en juin 1995, date à laquelle il est nommé président d'honneur de l'Union Auboise (ex U.C.A.V.I.C)

En qualité de représentant de la Coopérative de Neuville & Buxeuil, il devient :

- Administrateur de la CO.GE.VI en avril 1958, avant d'occuper la vice-présidence de 1965 à juin 1996,

- Administrateur du Syndicat Général des Vignerons de mars 1965 à février 1987 avant d'accéder au poste de vice-président pour l'Aube de mars 1979 à mars 1985.

Enfin sous la présidence de M. Henri Geoffroy, aux côtés de MM. Henri Macquart, Jean Cattier et René Robert, il succède à M. Georges Lucot, de janvier 1966 à mars 1987 à la délégation du vignoble, en tant que titulaire à la Commission consultative du CIVC. Parallèlement, il rejoint fin 1981 la commission d'équipement du vignoble au CIVC pour se retirer des instances interprofessionnelles fin décembre 1987.

Georges Lucot : le VP du SGV de l'Aube s'explique

Il met en garde les vignerons aubois contre toute euphorie

Evoque le ré encépagement terminé

Et parle de sa succession en 1965!

Il évoque aussi les incompréhensions et les débats

■ Le bulletin de l'INAO 1965 LE CHAMPAGNE DANS L'AUBE

Tous les lecteurs de ce bulletin savent que, si la majeure partie du Champagne est produite dans le département de la Marne, une quantité non négligeable provient des départements de l'Aisne (vallée de la Vesle) et de l'Aube (régions de Bar-sur-Aube et Bar-sur-Seine) qui, historiquement, ont toujours fait partie de la Champagne. Mais les vignes de l'Aube, se trouvant très excentriques par rapport à la masse du vignoble champenois, ont toujours soulevé des problèmes particuliers, et, quelquefois, le débat fut passionné.

Aujourd'hui le vignoble aubois commence à bénéficier de la prospérité de l'ensemble de la Profession champenoise. Il le doit dans une large mesure au Président de la section auboise du Syndicat Général des Vignerons de la Champagne délimitée, M. Lucot. Celui-ci, qui a été à la peine depuis des années et

Le VP du SGV dans le bulletin de l'INAO

dans des circonstances souvent difficiles, est sur le point de prendre un repos bien gagné. Il vient d'accorder au Journal « Est-Eclair » une interview que nous croyons susceptible d'intéresser nos lecteurs.

« Certains me critiqueront peut-être d'avoir accordé cet interview alors que j'ai prévenu les vigneron que je quitterai ma fonction de soi-disant « Président » au mois de février prochain. Mais je pense que le vignoble ne doit pas être absent de la revue habituelle de fin d'année et comme il n'y a encore personne pour en parler à ma place, j'ai accepté en pensant que ce serait un peu mon testament.

Pour la 3^{me} fois, consécutivement, les vigneron aubois viennent de connaître une très bonne récolte où, ce qui est appréciable, la qualité s'alliait avec la quantité. Aussi les manipulateurs sérieux vont en faire un bon millésime qu'ils nous feront déguster dans 3 ou 4 ans.

Sur le plan de la reconstitution, la situation est très bonne. Les 1.200 ha de gamays de 1951 sont remplacés par 1.200 ha de pinots. Donc la reconversion est pratiquement terminée et on ne devrait plus maintenant envisager que l'augmentation régulière des superficies correspondant à l'augmentation des ventes et pour que chacun complète son exploitation pour la rendre suffisante et rentable. Pour cela on peut faire confiance aux vrais vigneron qui sont assez nombreux et dynamiques pour le faire sans le concours d'étrangers à la profession qui ne voient dans le vignoble actuellement prospère qu'un moyen de se créer rapidement une bonne situation ou un placement d'argent rémunérateur.

Mais si les vigneron vivent dans une certaine euphorie, ceux qui réfléchissent pour eux et à leur avenir sont un peu inquiets. Il y a eu l'an dernier 190 ha de plantations nouvelles, soit 16 % d'augmentation alors que les ventes n'ont progressé que de 8 % environ. Si cette cadence continuait, elle pourrait constituer une menace sur les possibilités de vente de raisins puisque la demande moyenne pour l'Aube ne dépasse pas 12 % de l'ensemble de la Champagne. Ainsi chacun doit y penser et envisager les moyens de stockage pour les excédents qui sont à prévoir d'ici peu. Beaucoup qui ont vendu facilement leurs raisins n'ont pas su que s'il n'y avait pas eu un décuillage dans le Bar-sur-Aubois et dans les petits crus de la Vallée de la Marne, il était probable que 3 ou 4.000 pièces n'auraient pas trouvé preneur à la vendange. Il faut y réfléchir sérieusement.

On ne peut pas signaler les événements de 1964 sans parler du mouvement que certains ont déclenché contre l'Institut National des Appellations d'Origine au sujet des rectifications de la délimitation des terrains en appellation que cet organisme est chargé de faire conformément à la loi de 1951. Il est facile de rassembler quelques individus qui sont ou se croient lésés dans leur petit intérêt personnel immédiat et de monter une campagne, dont les journaux se sont complaisamment fait l'écho, entraînant des politiciens de tout grade qui ne connaissant pas la question ou si peu ! Et cela avant même d'avoir demandé quoi que ce soit au syndicat dont ils sont membres et qui pourtant est chargé de la défense de tous dans la justice et l'égalité.

Ce qui est curieux et pénible à constater, c'est que ceux qui veulent faire passer l'I. N. A. O. pour le pire ennemi des vigneron de l'Aube oublient que c'est grâce à lui qu'il y a encore un vignoble dans l'Aube. En acceptant le fameux accord sur l'encépagement en 1951, il a permis notre survie. Et le plus fort c'est qu'eux-mêmes en profitent largement ! « Les Français ont la mémoire courte ». Dans l'avenir la question qui va se débattre au cours de l'année c'est le renouvellement de la Société d'intervention du vignoble champenois qui doit s'opérer avant les vendanges 1967, après l'expiration du contrat de 8 ans, en cours. C'est un des piliers de l'organisation des vendanges aussi il n'est pas trop tôt pour en discuter afin qu'une décision puisse être prise en temps voulu.

Pour terminer, il me faut parler du problème de mon remplacement qui va créer de nouveaux remous, si j'en crois les bruits qui circulent. Comme nous sommes en démocratie, les vigneron ont seuls le droit de désigner leurs représentants. Mais avant de partir, je crois qu'il est de mon devoir de leur donner un dernier conseil.

! Réfléchissez bien avant de voter. Placez votre confiance en un vrai vigneron, capable, honnête, qui a fait ses preuves et défendra le seul intérêt général. Méfiez-vous des beaux parleurs, incapables ou ambitieux qui pensent à eux avant de penser à vous et surtout de ceux qui ont fait ou veulent faire acte de politiciens si vous voulez garder la cohésion nécessaire à la défense de vos intérêts.

Et avant tout, pensez que vous ne pouvez vivre que par l'appellation « Champagne » et que celui qui doit vous représenter au sein de l'organisation professionnelle et interprofessionnelle doit être « Champenois » avant d'être « Aubois ».

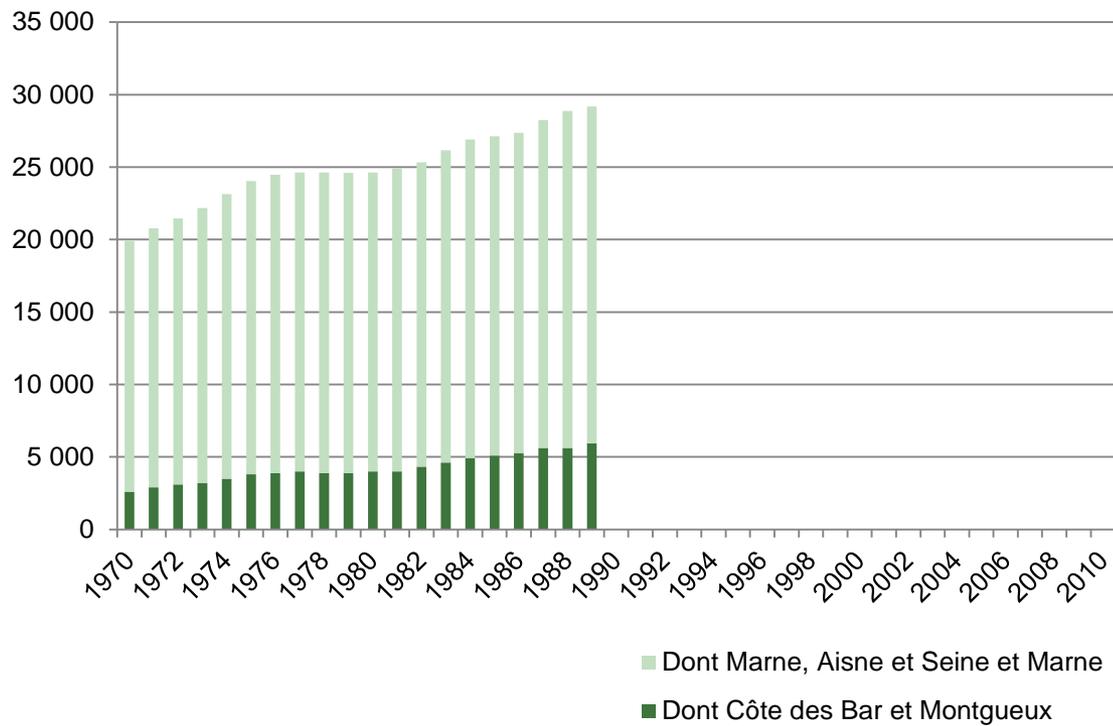
L'essor et le développement à partir du milieu des années 1960

- * Le retournement s'affirme au milieu des années 1960 du point de vue des prix, et de la production
- * les exploitants et les entreprises augmentent de taille surtout à partir de la fin des années 1970
- * nouvelles dispositions favorables pour les droits de plantation
- * croissance plus rapide du vignoble de l'Aube qui rattrape son « retard » cf. Les chiffres

L'essor de la vinification

- La vinification et la champagnisation un moyen de mieux négocier les prix avec le négoce ;
- La perspective de la commercialisation
- La création de l'UCAVIC (Union Auboise) effective à partir de 1968
- L'essor des récoltants manipulateurs dans les années 1980
- Deux exemples : Michel Drappier, Lucien Moutard

Evolution des superficies années 70 – 80



Les surfaces plantées

Plantations/an - en moyenne
100 à 110 ha -

■ Evolution des surfaces

En 1963 : 1517 ha (10 %)

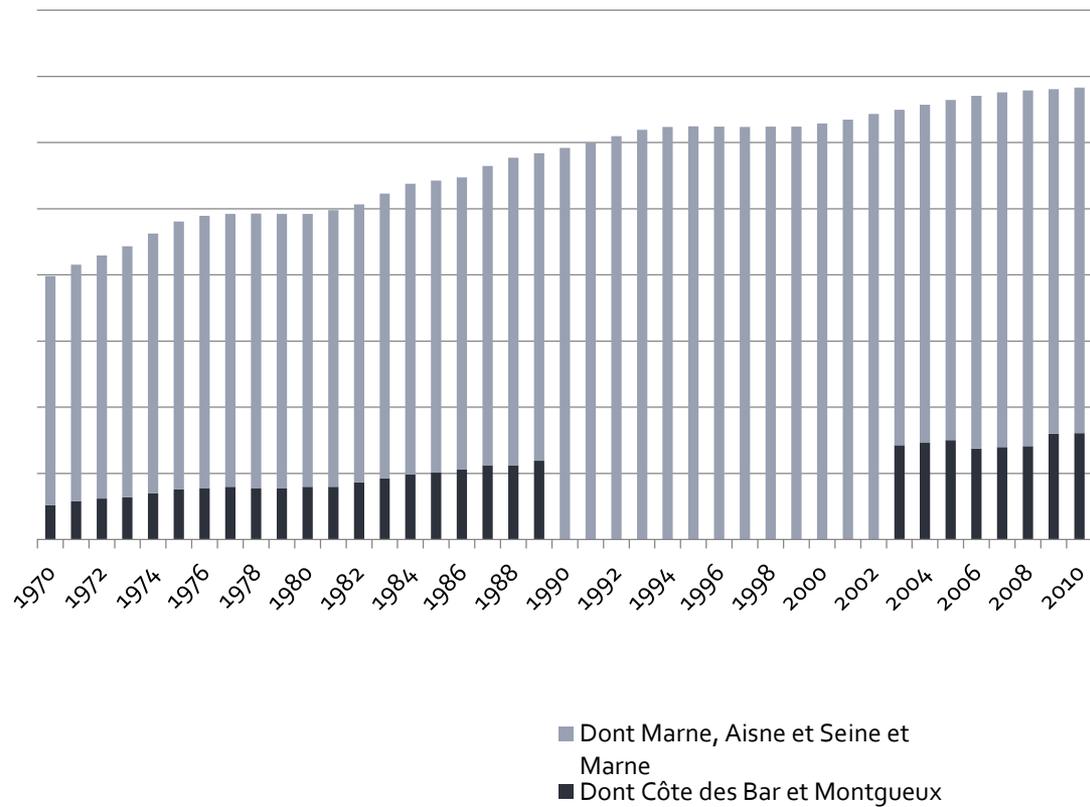
En 1973 : 2538

En 1983 : 3869

En 1993 : 5572

Aujourd'hui 2010

8 073 ha (23,6%)



De nouvelles générations

- Ceux qui s'engagent dans la viticulture dans les années 1950 & 60 sont souvent moqués ou incompris - attitude inquiète des anciens – témoignage d'Yves Jolly
- Dans les années 1970 une arrivée de jeunes, fin de l'émigration
- après la crise de 1973, l'interruption des droits de plantation jusqu'en 1980 – reprise forte dans les années 1980
- Une formation de base encore limitée – peu de connaissance en œnologie

André Drappier

- « Ceux des années 1950, qui reviendraient ici après un long voyage, penseraient que nous avons connu un miracle. De même, ceux qui vivent ici sans avoir connu cette époque, ne peuvent pas se rendre compte des efforts physiques et intellectuels que des pionniers ont dû déployer, pour arracher, planter, tailler et progresser dans leurs pratiques dans les vignes et les caves. C'est avec la pioche et des chevaux que l'on travaillait dans les friches dans les années 1950. Et puis, il a fallu apprendre beaucoup de choses, avec des passionnés comme Pierre Maury. Cela vous construit un lien très fort avec la vigne.
- Né en 1926 – commence la vigne en 1951 – à Urville



Lucien Moutard De Polisy à Buxeuil



- De 1928 à 2007 - un parcours qui conduit ce fils de vigneron de Polisy à Buxeuil où il commence très vite à champagniser dès 1958 et achète des terres, plante dans les années 60 et 70. Il s'engage dans le combat contre la révision et le déclassement des terrains en appellation au nom de la défense du vignoble de l'aube .

Les chiffres des exploitations

L'âge des chefs d'exploitation a diminué

Les + 65 ANS/

1950 / 40%

1970 : 27%

1980 / 25 %

Les moins de 35 ans

1970: 10%

1980 : 22%

- Le nombre des exploitants a progressé
- 1970 1733
- En 1980 1936
- En 1986 2152
- En 2010 2523
- Les récoltants manipulateurs: 111 en 1960; 1000 RM & RC aujourd'hui!

La part des coopératives

Une histoire essentielle : point d'appui des exploitants .

Des coopératives moins nombreuses que dans la Marne

Des caractéristiques très diverses, marquées par l'histoire différenciée du vignoble - structures économiques mais aussi culturelles

- Les coopératives communales créées dans les années 1950 ont le soutien du CIVC et s'appuient sur le syndicat (témoignage de Pierre Gillet pour Neuville)
- Elles mettent les vignerons dans une meilleure situation pour passer les contrats avec le négoce
- La création de l'UCAVIC en 1967 – installé à Villeneuve en 1968 – rôle de Pierre Maury . Il s'agit d'engager la coopération donc les vignerons dans la voie de la champagnisation et la commercialisation

Les coopératives

Le temps de la création : les années
1950 aux années 1960

Un même contexte et une diversité
de situation/ les particularités
communales

11 coopératives dans
la Côte des Bar
8 commercialisent
sous leur propre
marque

- Coteaux du Landion Gaston Cheq
- Colombé le Sec Charles Clément
- Fontette Charles Collin
- Neuville- Buxeuil Clérambault
- Cave coopérative des Riceys Marquis
de Pomereuil
- Ville sur Arce Chassenay d'Arce
- Baroville Barfontarc
- L'Union Auboise : Veuve Devaux

Des spécificités historiquement produites

- **Des vignes plus jeunes** : 51 % des vignes ont moins de 20 ans (42% pour l'ensemble de la zone AOC)
- **Moyenne parcellaire +**: 29,8 ares (/12,4 ares en moyenne)
- **un encépagement essentiellement tourné vers le Pinot Noir**
- Plus de 80% (/38% en moyenne)
- L'histoire du développement du vignoble depuis les années 1950 explique ces caractéristiques
- **La valeur de la production viticole départementale**
- **Représentait dans les années 70' environ 10 % de la production agricole**
- **Représentait dans les années 2000' environ 50% de la production agricole**

Spécificités (suite)

-
- **surface moyenne d'une exploitation de récoltant = 2,50 ha**
- **Mais 18% exploitent plus de 5 ha**
- **Peu de négociants : 53**
- **Un emploi salarié important : 2300 ETP**

La régulation interprofessionnelle

- La régulation qui se met en place et se stabilise à la fin des années 1950 jusqu'au début 1980
- indexation prix du raisin et de la bouteille,
- gestion syndicale des droits de plantation,
- contractualisation courte qui garantit le revenu des viticulteurs
- Définition des rendements d'appellation
- Mise en place de la réserve

La construction d'une identité positive

- Alors que les premiers circuits touristiques du champagne commencent des les années 1950 ...
- Dans les années 1990 les initiatives syndicales - avec les sections locales - vont impulser la mise en place de la promotion du vignoble de l'aube – désormais signalé et expliqué comme celui de la côte des Bar ...

Atouts et incertitudes

- La croissance du vignoble aubois s'est appuyée sur des capacités humaines impliquées dans des formes d'organisations collectives :
- Syndicat - le rôle du SGV ses sections locales, ses dirigeants successifs , Lucot, Rouvert, Gillet, Jolly, Richard, Le Normand : défendre, représenter auprès du CIVC, former et conseiller les adhérents

La mémoire retrouvée ...

- À l'occasion de la commémoration des événements de 1911 ...
- Les vigneronns mais aussi les habitants de l'Aube ont trouvé une certaine fierté à évoquer une action collective qui prend son sens aujourd'hui - en terme de développement économique et social
- L'histoire n'est pas un facteur de nostalgie mais une manière d'enraciner les initiatives contemporaines

Des incertitudes ...

- Elles rejoignent, mais de façon spécifique celles qui affectent tout le vignoble ...
- La destruction de la régulation, la mise en cause du rôle du syndicat dans la gestion interprofessionnelle, le poids accru du négoce ..
- Quel rôle du syndicat, des coopératives dans le rétablissement de l'équilibre
- Comment faire face aux problèmes du marché foncier pour la transmission
- Quelle conduite tenir face à la libéralisation des droits de plantation et à l'extension de l'aire d'appellation ? L'histoire n'est pas écrite

Les chiffres des surfaces plantées

1970-2010

	Surfaces plantées (en ha)	Surfaces en production (en ha)	Dont Côte des Bar et Montgueux	Dont Marne, Aisne et Seine et Marne
1970	19 925	17 828	2 600	17 325
1971	20 776	18 763	2 900	17 876
1972	21 462	19 327	3 100	18 362
1973	22 168	20 000	3 200	18 968
1974	23 134	20 773	3 500	19 634
1975	24 036	21 707	3 800	20 236
1976	24 467	22 988	3 900	20 567
1977	24 620	23 980	4 000	20 620
1978	24 633	24 254	3 900	20 733
1979	24 616	24 228	3 900	20 716
1980	24 619	24 057	4 000	20 619
1981	24 903	23 823	4 000	20 903
1982	25 337	23 588	4 330	21 007
1983	26 154	23 903	4 625	21 529
1984	26 898	24 639	4 923	21 975
1985	27 122	25 250	5 103	22 019
1986	27 372	25 427	5 282	22 090
1987	28 234	25 646	5 624	22 610
1988	28 866	26 221	5 621	23 245
1989	29 184	27 088	5 950	23 234
1990	29 602	27 542		29 602
1991	30 021	27 943		30 021
1992	30 494	28 516		30 494
1993	30 960	29 184		30 960
1994	31 191	30 046		31 191
1995	31 227	30 709		31 227
1996	31 213	30 711		31 213
1997	31 176	30 547		31 176
1998	31 220	30 370		31 220
1999	31 210	30 255		31 210
2000	31 459	30 407		31 459
2001	31 731	30 504		31 731
2002	32 175	30 892		32 175
2003	32 486	31 233	7 128	25 358
2004	32 870	31 570	7 349	25 521
2005	33 223	31 924	7 510	25 713
2006	33 545	32 341	6 857	26 688
2007	33 801	32 716	6 986	26 815
2008	33 949	62 946	7 065	26 884
2009	34 051	33 088	8 001	26 050
2010	34 158	33 351	8 049	26 109

Les surfaces et la production

ANNÉES	PRODUCTIONS			Superficies en ha	Rendements en hl par ha
	Champagne	V.N.C.	Totaux		
1942	10.685	1.728	12.413	1.759	7,14
1943	17.567	12.690	30.257	1.880	16,10
1944	24.367	4.266	28.633	1.867	15,33
1945	5.799	682	6.481	1.858	3,52
1946	12.644	972	13.616	1.654	8,23
1947	23.044	1.929	24.973	1.640	15,22
1948	29.356	856	30.212	1.579	19,13
1949	30.814	1.324	32.138	1.603	20,05
1950	46.875	1.734	48.609	1.571	30,94
1951	27.266	2.304	29.570	1.557	18,99
moynnes des 10 années	22.841	2.148	25.990	1.692	15,18
1952	35.946	783	36.729	1.587	26,18
1953	17.397	238	17.635	1.327	13,29
1954	33.955	799	34.754	1.339	25,95
1955	26.330	407	26.737	1.393	19,19
1956	20.651	163	20.814	1.412	14,74
1957	5.304	22	5.326	1.246	2,67
1958	22.527	135	22.662	1.353	16,75
1959	27.337	301	27.638	1.360	20,32
1960	44.345	5.136	49.481	1.373	35,03
1961	26.580	138	26.718	1.342	19,90
moynnes des 10 années	25.857	812	26.649	1.353	19,70
moynnes des 20 années	24.339	1.850	26.189	1.523	17,18

(Les superficies et les productions à l'ymbre
des déclarations de récolte)

LE VINDICILE ALCOIS - D'APPELLATION ORLEANAISE
de 1942 à 1961